Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les membres du bureau, Mesdames et messieurs les adhérents

Vous avez demandé aux candidats de vous faire part de leurs engagements sur le Pacte local pour l'écologie et le développement durable à Verneuil s'ils étaient élus. Je vous confirme un peu plus succinctement les propos que nous avons longuement échangés lors de notre RDV ces jours derniers.

Comme convenu et comme vous l'avez demandé à tous les candidats, je vous prie de trouver ci-dessous les réponses apportées sur les sujets qui sont chers à tous les Vernoliens.

1. Voie de contournement

Nous sommes toujours favorables au projet de la voie de contournement. Nous avons négocié la diminution de l'emprise de cette voie dans les bois avec le Conseil général, qui, je vous le rappelle, favorisera la replantation des bois grâce à un coefficient multiplicateur égal à 3 (4 ha de déboisement, 12 ha de replantation).

2. Préservation de notre environnement

Nous sommes favorables au classement de la zone agricole en zone protégée et souhaiterions que la ZAP soit signée conjointement par les 3 villes (pour info, Vernouillet n'a pas fait approuver la ZAP par son Conseil municipal).

3. Protection des nappes d'eau, des rivières et de la Seine

Nous avons depuis longtemps défendu la protection des nappes et de nos étangs. Dans le PLU nous avons interdit définitivement toutes possibilités de remblai. Avec le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Verneuil/Vernouillet dont je suis le président, j'ai, avec le comité syndical, fait réaliser des travaux pour préserver notre zone de captage d'eau. De plus, j'ai pris un engagement fort en matière de protection de l'environnement face à l'accroissement, depuis 15 ans, de quantités croissantes d'ammonium, de fer et manganèse qui risquaient de compromettre l'alimentation en eau des communes ou auraient imposé de lourds investissements sur l'usine d'eau potable : l'exploitation de la fonction naturelle d'épuration de l'eau par l'étang du Gallardon et la réhabilitation de la nappe phréatique pour assurer de manière pérenne l'alimentation en eau potable de 6 000 foyers et régler les problèmes de qualité d'une partie de notre ressource.

Résultats : une baisse de 25% de la concentration en ammonium, une production du champ captant en augmentation de 20% ainsi qu'une meilleure qualité de l'eau. C'est ce projet qui a été sélectionné par l'association des Eco Maires et qui nous a honorés en relatant cette opération dans un ouvrage consacré à l'environnement que je tiens à votre disposition.

Concernant la base de loisirs et les berges de la Seine, nous avons décrit nos ambitions dans le programme cantonal

: réhabilitation et aménagement des berges de la Seine, organisation d'une promenade à proximité des berges de la Seine (projet du Conseil général des 150km de randonnées), développement de l'observation de la faune et de la flore sur l'étang du Gallardon (Zzone reconnue Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), libre accès gratuit aux étangs du Gallardon et de la Grosse Pierre, mise en place d'un tarif réduit pour les familles à la base de loisirs, nettoyage et aménagement paysager des zones de remblais, en gardant le caractère sauvage des paysages de ces 2 étangs.

4. Protection de notre climat

Nous nous sommes déjà engagés dans cette voie. De plus, avec la Communauté de communes, nous souhaitons donner à nos concitoyens un signe fort en matière de développement durable en proposant des améliorations et des modification du PLU afin d'intégrer et de favoriser les constructions bois et les nouvelles technologies de l'environnement (économies de l'énergie et des ressources naturelles). Je propose également dans mon programme cantonal la révision et l'augmentation des aides aux particuliers pour atteindre l'objectif «basse consommation énergétique» (réduction de la facture énergétique, baisse des charges pour les ménages, développement de l'emploi dans le bâtiment, amélioration de la qualité de vie des habitants.

5. Nouvelle démarche cohérente de développement

Nous sommes favorables depuis longtemps également à la préservation de notre environnement. Mais dire que Verneuil a des infrastructures d'une ville de 15 000 habitants, et non pour plus, procède d'une méconnaissance de l'existant et des difficultés rencontrées par un nombre grandissant de Vernoliens. Dans notre projet municipal, nous allons mettre en place les principaux projets suivants :

- réalisation d'un plan de liaisons douces, étudié principalement sur les grands axes et sur les voies d'accès aux groupes scolaires : préserver notre environnement, favoriser les déplacements à vélo avec aménagement de stationnements réservés et protégés, fluidifier la circulation et améliorer le stationnement en ville.
- acquisition de véhicules "propres" pour les besoins de la ville.
- signature de la Charte des Maires pour l'environnement en témoignage de notre engagement à agir pour le bien-être des générations actuelles, en préservant celui des générations futures : économiser les ressources, maîtriser l'urbanisme, diversifier l'offre de transports publics, préserver les ressources naturelles, protéger la biodiversité, conjuguer environnement et santé, conduire une politique municipale écologiquement responsable.
- lancement de la 2ème phase du Chemin des Aulnes (gare, jardins familiaux et Talweg).
- réalisation d'un jardin public dans le quartier des Provinces.

Je propose également dans mon programme cantonal la mise en valeur de l'aérodrome Verneuil/Les Mureaux : conservation de ce site naturel de 100 hectares, diminution des nuisances aériennes (équiper de silencieux les aéronefs anciens et faciliter l'arrivée d'aéronefs nouveaux peu bruyants et moins polluants), accès de la jeunesse aux métiers de l'aéronautique, mise en place une structure de réinsertion sociale en liaison avec l'association des constructeurs amateurs d'avions.

6. Nouvelle gouvernance

Nous vous confirmons notre accord pour une participation active à la Commission environnement de membres non élus, ce qui était déjà le cas précédemment. Enfin la démarche de mise en place d'un Agenda 21 a déjà été votée par la Communauté de communes des 2 rives de la Seine.

Pour ce qui est de la mise en place d'une concertation avant réalisation du projet OIN, le PLU de la ville l'a prévue sur l'ensemble des terrains de la gare de triage.

Les Vernoliens seront informés de l'évolution de nos projets par l'intermédiaire de nos supports habituels et par des séances de concertation et d'informations spécifiques, tout comme je l'ai fait tout au long de mon mandat, pour d'autres projets.

J'ajoute également que le papier utilisé pour tous mes documents de campagne respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Certes, il reste encore beaucoup à faire et notamment en terme de développement durable. Je connais les exigences pour notre avenir et l'attente des Vernoliens en la matière. Nous voulons donner un véritable élan à cette dynamique engagée pour les générations actuelles et futures. C'est pour cela que sur mon prochain mandat, je désignerai un adjoint qui sera en charge du développement durable, de l'environnement et du cadre de vie.

Comme je l'ai toujours fait pendant mon mandat, je veux rassembler pendant cette campagne et après, tous les talents, toutes les compétences et toutes les énergies. Tous ceux qui voudront, à mes côtés, participer à l'avenir de notre ville, seront les bienvenus.

En souhaitant avoir répondu à votre attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués. Philippe Tautou